

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 21 décembre 2020 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Etienne Rougeaux, Philippe Brochet, Stéphane Ramaux, Virginie Pate, Paulette Giancatarino, Jean Marie Truchot, Jean Baptiste Chevanne, Alain Bigueur, Christian Vuillet

Excusés

Jean Théry, Sandra Hählen

Absents

Pour avis technique

Rémi Gauthier

Objet de la réunion

Préparation conférence des maires

Plan de financement des dossiers « culture » 2021

Demande de subvention PEM de Mouchard

Aides économiques

Questions diverses

1. Préparation conférence des maires

L'objectif est de valider le contenu de la conférence des maires.

Un point sera fait sur les différents plans de relance. L'objectif est que les maires aient connaissance des différents niveaux d'intervention et du type de dossiers éligibles. Il serait ensuite possible de faire un peu d'ingénierie financière auprès des communes. Il ne faut pas hésiter à déposer des projets compte tenu des nombreux financements disponibles à ce jour.

Les enjeux du projet de territoire seront également abordés. Il y a un vrai enjeu à élaborer ce projet de territoire pour le compte des 25 collectivités. La CCVA peut

être facilitatrice pour le déploiement des projets y compris communaux. Les communes ont de réels besoins d'accompagnement sur certains dossiers.

Pour le plan de relance, il faut être plus dynamique sans tomber dans la « création » de projets in extenso qui n'aurait pas de sens.

2. Plan de financement du dossier culture

Les plans de financement des actions culturelles pour 2021 sont les suivants

- Pour le contrat de ruralité

Dépenses	
Prestations	
Art itinérant - Cabaret des locales (Pudding théâtre)	15 750 €
Festival - Prestation	50 000 €
Ateliers et stages de danse	1 900 €
Frais de communication	
Création d'un site web du festival	3 189 €
Promotion presse	1 150 €
Animation numérique	1 650 €
Diffusion affiches et tracts	1 456 €
Reportage photos	675 €
Impression affiches et tracts et banderoles	2 243 €

Total général	78 013 €
----------------------	-----------------

Recettes	
Prestations	
Conseil Régional - Cabaret des locales	6 300 €
Conseil Régional - Festival	8 000 €
Conseil Départemental - Festival	12 072 €
Etat - Festival/Cabaret des locales/Stage danse	31 205 €
CCVA - Autofinancement	20 436 €

Total général	78 013 €
----------------------	-----------------

- Pour le Cabaret des locales avec Le Pudding Théâtre

Budget Cabaret des locales 2021

Dépenses	
Art itinérant - Cabaret des locales	15 750 €
Recettes	
Conseil Régional	6 300 €
État contrat de ruralité	6 300 €
Autofinancement	3 150 €
TOTAL GÉNÉRAL	15 750 €

- Pour le festival des Semeurs de juin 2021

Budget Festival Les Semeurs 2021

Dépenses	
Budget artistique (direction artistique, spectacles, frais de déplacements,...)	50 000 €
Communication et diffusion, site Internet	10 363 €
TOTAL GÉNÉRAL	60 363 €
Recettes	
Conseil Régional (plafonné)	8 000 €
Conseil Départemental - 20%	12 072 €
État contrat de ruralité - 40%	24 145 €
Autofinancement	16 146 €
TOTAL GÉNÉRAL	60 363 €

Le bureau à l'unanimité autorise le président à solliciter les subventions suivantes :

- Etat FNADT pour le projet culturel 2021 au titre du contrat de ruralité : 31 205€,
- Région Cabaret des locales : 6 300€,
- Région Festival : 8 000€ (plafonné),
- Département Festival : 12 072€,

3. PEM de Mouchard

Examen de demandes d'aides

Le plan de financement prévisionnel de l'aménagement PEM de Mouchard est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Travaux	572 058 €		
incertitude de phase 5%		Région Cap Territoires	125 173,00 €
Maitrise d'oeuvre 11 %	62 926 €	DSIL 35%	200 220 €
Maitrise d'ouvrage 4%	22 882 €	Région Plan de relance	216 918 €
Frais annexes et communication 3,5 %	20 022 €	Autofinancement 20%	135 578 €
	677 889 €		677 889,00

Le bureau, à l'unanimité autorise le président à solliciter la subvention relative à Cap Territoires auprès de la Région.

4. Aides économiques

Boucherie Mairet à Mont-sous-Vaudrey:

- Aide à l'immobilier : rénovation du local existant qui s'élève à 46 300€ HT soit **une aide de la CCVA à hauteur de 6000€**
- Aide à l'investissement matériel (FRT) : achat de matériel (trancheur à jambon, hachoir réfrigéré, scie à os, rôtissoire, ...) qui s'élève à 51 400€ soit **une aide de la CCVA à hauteur de 6000€** (4800€ de la Région et 1200€ de la CCVA)

A l'unanimité le bureau valide l'attribution de ces aides qui permettront l'installation d'une boucherie sur le Val d'Amour.

Restaurant l'UBC à Port Lesney

- Le restaurant sollicite une aide à la trésorerie dans le cadre du Fonds Régional Territorial. Il a obtenu l'aide de 10 000€ de l'Etat au regard de sa baisse de chiffre des 3 derniers mois, et sollicite un complément à la collectivité. Cet entrepreneur n'a pas été aidé au moment de son installation. Pour gérer l'enveloppe, il est souhaitable de solliciter les autres restaurateurs afin de connaître les besoins de manière globale. Le sujet sera traité ensuite lors du prochain bureau.

6. Questions diverses

Point diverses activités économiques

Juralliance, gestionnaire de l'ESAT de Cramans, envisageait de quitter le site de Cramans pour concentrer l'ensemble des activités sur Arbois.

Après plusieurs rencontres avec les dirigeants de l'association, le projet a été revu entièrement, et il semble à ce jour que les activités présentes sur le site seront plutôt consolidées. Il est possible que la CC soit sollicitée sur un apport de financement pour une étude complémentaire sur l'abattoir qui serait le seul abattoir de volailles du département du Jura.

Pour l'hébergement, 2 sites sont aujourd'hui occupés ; le château et le foyer route d'Arc et Senans. La question de l'hébergement se pose du fait de difficultés à recruter du personnel en situation de handicap sur Cramans. Aujourd'hui, l'hébergement reste en questionnement.

Une rencontre a eu lieu avec les dirigeants de **France Miel**. L'entreprise a un projet d'agrandissement et de rapatriement des lieux de stockage actuellement situés en région lyonnaise et parisienne. La stratégie de l'entreprise se base sur un renforcement du traitement du miel français. La démarche est ambitieuse.

En parallèle de ses projets d'investissements, France Miel engage une réflexion pour la réutilisation de leurs eaux de lavage chargée de sucre.

Réunion Agence Ingénierie

Plusieurs sujets ont été abordés :

- La mobilisation de la DST dans le cadre du Plan de Relance.
- Projet de création de résidences seniors : le CD souhaite accompagner les projets des intercommunalités dans ce domaine.
- Véloroutes et voies vertes : le CD souhaite faire participer les EPCI à l'entretien des voies vertes.
- SDIS : le département souhaiterait revoir la contribution des EPCI au SDIS. L'objectif est d'harmoniser les tarifs des EPCI à l'habitant sur la durée du mandat. Pour cette harmonisation, il faudra envisager différentes possibilités d'harmonisation au sein même de la CCVA. Ce sujet sera à traiter. Il faut veiller à ce que les intérêts du territoire soient pris en compte dans le cadre des négociations à venir.

Renouvellement du contrat d'assurance SOFAXIS

Marché groupé du Centre de Gestion, dont le taux global est de 4.68% contre 4.95% actuellement.

Les communes individuellement avoisinent les 7% de cotisations.

Le bureau valide à l'unanimité la proposition de marché groupé du CDG du Jura.

Note de synthèse LOM

Le bureau prend connaissance de la note de synthèse relative à la LOM. Il faut se renseigner sur les possibilités données pour financer l'entretien des voies vertes par exemple.

Le prochain bureau aura lieu le 4 janvier prochain.

La séance est levée à 19H45.

Le Président

Etienne Rougeaux